

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR401 Communication en entreprise 1			
Code	TEPR1M01	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be) Marc GEERINCK (marc.geerinck@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but, pour chaque étudiant, de progresser dans la communication en langue anglaise et d'aborder les règles de base du droit social.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
 - 1.4 Animer et mener à bien une réunion
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
 - 2.7 Savoir agir de manière appropriée devant des aléas
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.5 Participer au développement professionnel et personnel de ses collaborateurs
 - 5.7 Participer à la gestion d'une équipe
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.1 Respecter la législation et les normes en vigueur

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des informations écrites exprimées de manière simple (anglais)
- S'exprimer oralement sur un sujet traité en classe (anglais)
- Comprendre des informations orales exprimées de manière simple (anglais)
- Rédiger des textes, messages, sur un sujet traité en classe (anglais)
- Comprendre les lois de base sur les contrats de travail, les congés, les préavis, l'imposition
- Assimiler les méthodes d'évaluation de management

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEPR1M01A	Anglais	30 h / 2 C
TEPR1M01B	Droit social	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR1M01A	Anglais	20
TEPR1M01B	Droit social	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

En cas d'au moins une note d'activité d'apprentissage inférieure ou égale à 9/20, l'étudiant peut se voir attribuer NV (non validée) pour l'UE concernée.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	9_TEPR1M01A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc GEERINCK (marc.geerinck@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but, pour chaque étudiant, de progresser dans la communication en langue anglaise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des informations écrites exprimées de manière simple (anglais)
- S'exprimer oralement sur un sujet traité en classe (anglais)
- Comprendre des informations orales exprimées de manière simple (anglais)
- Rédiger des textes, messages, sur un sujet traité en classe (anglais)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision des bases grammaticales avec exercices de remise à niveau
- Compréhension à la lecture de textes d'intérêt général et aussi liés au monde de l'entreprise
- Présentations orales de sujets d'actualité et du projet d'entreprise
- Exercices de rédaction de synthèses de débats
- Compréhension à l'audition de documents d'intérêt général de difficulté moyenne

Démarches d'apprentissage

- Exercices de lecture et traductions
- Débats en mode dirigé à partir des sujets abordés dans les exercices de compréhension
- Présentations orales
- Jeux de rôles

Dispositifs d'aide à la réussite

- Répartition des étudiants en groupes de niveaux de compétences en début de cursus
- Exercices corrigés par l'enseignant
- Possibilité de poser des questions à l'enseignant par email
- Renvoi à des ouvrages de référence et à des plateformes d'apprentissage en ligne (Wallangues, Breaking News, BBC, Learning English)

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Supports audio et vidéo (matériel pédagogique)
- Syllabus compilé au fil des cours
- Prises de notes

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur sa participation active à chaque cours. Il lui sera également demandé ponctuellement quelques productions orales et écrites programmées (rapport, CV, email, prise de notes, test sur la maîtrise du code,...). Celles-ci feront l'objet d'une évaluation formative.

La présence aux cours sera prise en compte. Chaque étudiant présent au cours bénéficiera d'un bonus de 0,1/20 par séance, plafonné à 1/20. En cas d'absence injustifiée auprès du secrétariat de catégorie et du formateur dans les 48 heures, l'étudiant sera considéré comme absent. La note finale sera multipliée par un coefficient égal au nombre de présences et d'absences dûment excusées divisé par le nombre total de séances.

Participation active au cours (25%), tests formatifs (25%), examen oral (25%) et examen écrit (25%).

En cas de seconde session (ou de crédit résiduel), un examen oral (50%) et écrit (50%) sera organisé. La note finale sera établie comme suit : 70% note de septembre + 30% note de l'évaluation continue de l'année.

La langue de communication en classe et d'évaluation est l'anglais.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50	Evc	30
Période d'évaluation			Exe + Exo	50	Exe + Exo	70

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit social			
Code	9_TEPR1M01B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but, pour chaque étudiant, d'aborder les règles de base du droit social et de les confronter à leur contrat de travail - Droits/Devoirs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les lois de base sur les contrats de travail, les congés, les préavis, l'imposition
- Assimiler les méthodes d'évaluation du coût du travail.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Types de contrats de travail
- Préavis
- Congés
- Accidents de travail
- Règles d'imposition
- Evaluation du travail

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Slides mis à disposition

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).